

COMMUNIQUÉ

Pour diffusion immédiate

Zone tampon à Rouyn-Noranda : les propriétaires et les locataires abandonnés par la ministre Laforest

Rouyn-Noranda, le jeudi 30 mai 2024 – Une demande de prolongation des consultations sur le programme d'aide financière destiné aux citoyen-nes de la zone tampon a été refusée par ministre la Laforest. Les propriétaires et les locataires s'indignent devant ce refus. Ils exigent davantage de temps et de ressources pour terminer les travaux en lien avec la rédaction du programme d'aide financière dédié à leur relocalisation, élément central et de grande importance pour les résident-es impacté-es,

Plus de temps, plus de ressources

En mars 2023, le Gouvernement du Québec annonçait le renouvellement de l'autorisation ministérielle accordée à Glencore pour la Fonderie Horne en créant du même coup une zone tampon à proximité de l'usine pour éloigner les résidences des émissions toxiques. Pour ce faire, les personnes concernées auront accès à un programme d'aide financière particulier, dont le contenu rédigé par la MAMH, faisait l'objet d'une consultation. « Ça a pris beaucoup de temps et d'énergie pour s'entendre avec le MAMH sur un processus de consultation qui convient à tout le monde, mentionne Marie-Ève Duclos, porte-parole du regroupement des propriétaires. Maintenant que ça fonctionne et que les parties prenantes collaborent, ce serait la moindre des choses de se donner le temps nécessaire pour effectuer le travail convenablement », explique-t-elle. Mme Duclos mentionne d'ailleurs que le report de l'échéance est une demande unanime des 62 propriétaires présents lors d'une rencontre du regroupement le 22 avril 2024.

La consultation qui a débutée le 23 mars dernier où l'ensemble des citoyen-nes concernés était convié, s'est poursuivie avec la mise en place de tables de travail (une locataire et une propriétaire). Le but était d'approfondir les discussions sur le programme et de s'assurer que celui-ci réponde aux besoins de tous et toutes. Avec un échéancier convenu de 5 rencontres en 5 semaines, les propriétaires désignés à la table ont rapidement constaté l'irréalisme de l'échéancier et l'impossibilité de mener à bien ces travaux sans avoir accès à des ressources. Dès le 2 mai, ceux-ci ont fait part à l'équipe du MAMH de leur besoin impératif de prolonger les délais et d'obtenir du soutien financier afin de consulter les professionnels nécessaires. Au fil des rencontres, les locataires en sont venus au même constat. D'ailleurs, la ville de Rouyn-Noranda, qui collabore à ce dossier, n'a pas hésité à donner son appui à ces demandes, et ce, sans équivoque.

Il est important de souligner que les locataires et les propriétaires désignés aux tables de travail, sont des citoyen-nes bénévoles ne possédant pas toutes les expertises essentielles pour s'assurer que leurs droits soient respectés, contrairement au MAMH qui est doté d'une équipe de professionnels dédiée. Les locataires et les propriétaires se sentent laissés à eux-mêmes, sans aucun soutien dans ce processus. « C'est de leur vie et de leur avenir qu'il est question. Il y a beaucoup de choses à prévoir et les citoyen-nes ne sont pas des experts en droit, en fiscalité ou en évaluation. Ils doivent avoir accès aux expertises professionnelles nécessaires pour bien analyser ce qui est proposé », déclare Marc-André Larose, de l'Association des locataires de l'Abitibi-Témiscamingue.

Ne pas brûler les étapes

Les propriétaires et les locataires de la zone tampon exhortent la ministre Laforest à ne pas brûler les étapes et à donner à la communauté rouynorandienne les conditions requises pour que la relocalisation se passe bien. Considérant que la ministre n'est encore jamais venue à leur rencontre, c'est d'une voix commune qu'ils et qu'elles l'invitent à venir à Rouyn-Noranda rencontrer les personnes concernées et prendre acte de ce qui se passe sur le terrain. « On a une communauté qui se met en action, qui collabore et qui chemine vers des solutions, nous nous attendons à ce que le gouvernement en fasse tout autant ! Plusieurs d'entre nous font des sacrifices personnels et familiaux difficiles en ce moment, nous avons besoin de la collaboration de la ministre pour avancer », affirme Mme Duclos. Elle en profite pour rappeler que les demandes citoyennes sont les mêmes depuis le début : que personne n'ait à déboursier de sa poche pour être relocalisé-e et que les personnes concernées soient partie prenante des processus de décision qui les concernent.

- 30 -

Pour informations à partir de 8h30:

Pour le regroupement des propriétaires :

Marie-Ève Duclos

819-762-0218

Pour le regroupement des locataires :

Marc-André Larose

819-290-7772